

CONSEIL MUNICIPAL DU 08/07/2008
Compte Rendu de réunion

Présents:

H.TRAPET.G.PERVILHAC.A.GARNIER.M.FROMONOT.C.HENRIAT.M.SAPOLIN.N.ZANOTTO.
S.GEORGES.A.BOC.P.MAZURIER.J.CANONICI.

Absents excusés: A.GARCIA.P.CANCIANI.V.DAMIANI

Secrétaire de séance : S.GEORGES

DELIBERATION SUR CONVENTION CŒUR DE VILLAGE

Par cette délibération le conseil municipal accepte de transmettre le dossier cœur de village au Conseil Régional de Bourgogne pour aboutir à la signature d'un accord cadre.

Ce dossier comporte 4 projets:

- l'aménagement de la prélatrice en logements et en accueil des touristes au rez de chaussée
- la réhabilitation de l'espace " Pré neuf"
- l'aménagement de la rue P.Desjardins et des espaces alentours
- aménagement d'un logement et d'une salle communale dans une annexe de la Mairie

Le plan de financement présenté avec ce dossier prévoit la vente des terrains de l'Enclos. Le conseil estime que cette cession est primordiale et que dans l'hypothèse de la non réalisation, le projet global serait réduit. Le conseil souhaite que les annuités des prêts contractés pour le financement de l'opération ne dépassent pas 25 000 euros. Par ailleurs il est rappelé que l'augmentation du taux des impôts ne devra pas excéder le niveau de l'inflation

L'exposition promise lors de la réunion publique est en place à la Mairie. C.HENRIAT souhaite une diffusion à l'ensemble de la population de l'information.

Position de la CCVS: la CCVS accepte de se rendre propriétaire des 200m2 du rez de chaussée et de prendre en charge l'accueil des touristes , notamment grâce au transfert de l'OTSI.

Délibération acceptée à l'unanimité

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

+ 2% pour l'EDF soit 173€

+ 2% pour France Télécom soit 711€

ECOLES

Pour Pontigny augmentation du tarif de la cantine de 8cts; 3,75€ contre 3,67€ précédemment. Cette augmentation fait suite à une demande d'harmonisation pour l'ensemble des communes, notamment suite aux nouveaux tarifs du fournisseur API.

Suite à la nouvelle réglementation le soutien scolaire pour les élèves en difficulté se fera à 8h le matin (décision des instituteurs).Cependant quelques points seront encore à régler concernant les horaires de ramassage, et les heures non travaillées du samedi. Le SIVOS est en charge de ce dossier.

ENFANT SCOLARISE A MONETEAU

La mairie de Monéteau réclame à Pontigny un dédit de 78€ pour un élève scolarisé dans une de ses écoles suite à une demande de dérogation.

Le conseil vote oui à l'unanimité

GYMNASE DE LIGNY LE CHATEL

Le collège de Chablis prendrait en charge la gestion de cet établissement. La cotisation due par Pontigny sera déterminée ultérieurement dans la convention des utilisateurs.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SIVU

Lecture et commentaire sur le rapport SIVU (eaux)

Approbation unanime

NUMERATATION DE LA RUE DES COLIBRIS (Lotissement Brénnus)

Numéros pairs et impairs de chaque coté de la rue

21 numéros sont prévus

Approbation unanime

CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2009

L'équipe municipale sera composée de H.TRAPET et de C.HENRIAT

Approbation unanime

SIGNALITIQUE COMMERCANTE

Il est proposé:

- 1 grande affiche sur le Pré neuf (à la place de celle en caractères gothiques) gratuite.
- 2 panneaux de 1,50x1m disposés aux entrées du village; 500euros. Fournisseur LOOK PUB

Vote: 13 pour, 1 abstention

DIVERS

- Le maire a déposé auprès de l'INPI le nom de "PONTIGNY". Validité 12 ans .Coût 345€
Permet à la Mairie de gérer et de faire rémunérer l'utilisation de nom PONTIGNY

- Maison de retraite: communication du maire sur le remplacement du directeur actuel de la MAPAD (départ en retraite). L'association gestionnaire doit décider dans les prochaines semaines soit de confier la gestion à la Mutualité Cote d'or –Yonne sous une forme déléguée, soit de rechercher et de recruter elle-même un nouveau directeur. A suivre

-Carrière KORAMIC :

* modification du POS. Nous sommes dans l'attente du rapport du commissaire enquêteur pour l'enquête publique réalisée du 19/05 au 19/06/08

*enquête publique préfectorale en cours à propos de l'extension de la carrière sur des terrains non prévus initialement et en raison d'une augmentation des volumes d'extraction (4000T par an)

-Sécurité Abbatiale

Le Maire demande que les travaux soient rapidement réalisés dans l'enveloppe budgétaire prévue (15000€)

Approbation générale moins une voix contre

Fin de la réunion 23h15